

Département : 21

0924

IA 00061254

Aire d'étude : NOLAY

Commune : CHASSAGNE MONTRACHET

Adresse : RUE DU GRAND PUIIS

Dénomination : **CROIX MONUMENTALE**

---

Coordonnées : LAMBERT2 X = 0781790 Y = 0217670

PROPRIETE PUBLIQUE

Etat de conservation : RESTAURE

Dossier de PRE INVENTAIRE NORMALISE établi en 1978, 1986

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1986

---

#### **HISTORIQUE**

FUT DATE 1803 ; PIEDESTAL ET CROIX DU 20E SIECLE.

#### **DESCRIPTION**

SITUATION : EN VILLAGE

#### MATERIAUX

Gros oeuvre : CALCAIRE, MOELLON, PIERRE DE TAILLE

#### STRUCTURE

Dimensions (en cm) : H = 390 LA = 87 PR = 87

21

n° département

CHASSAGNE-MONTRACHET

commune

Village, en bordure de la rue du  
adresse ou lieu-dit

Beaune

arrondissement

Grand Puits, sur une petite place

canton

Nolay

dénomination et titre de l'œuvre

matricule

CROIX

## Repérage

Carte I.G.N. échelle : 1/25000 feuille : Chagny 1-2

Lambert : II X 781.79  
étendu Y2217.67

Cadastre année : 1966 section : A. B

parcelle : devant n°212

année : section :

parcelle :

Propriétaire : Commune

Destination actuelle :

Protection M.H. :

État de conservation : réfection du piédestal, croix moderne.

Dossier établi le : septembre 1978 par B. Lauvergeon

revu le : par

Matériau et techniques :

- moellons équarris, assisés, à joints creux (piédestal).
- dalle de pierre calcaire monolithe (couronnement du piédestal)
- fût et croix, en pierre calcaire, monolithes.

Dimensions :

- piédestal : H. 0,76 m  
L. 0,97 m  
Pr. 0,87 m
- fût H. 1,82 m
- croix H. 0,82 m

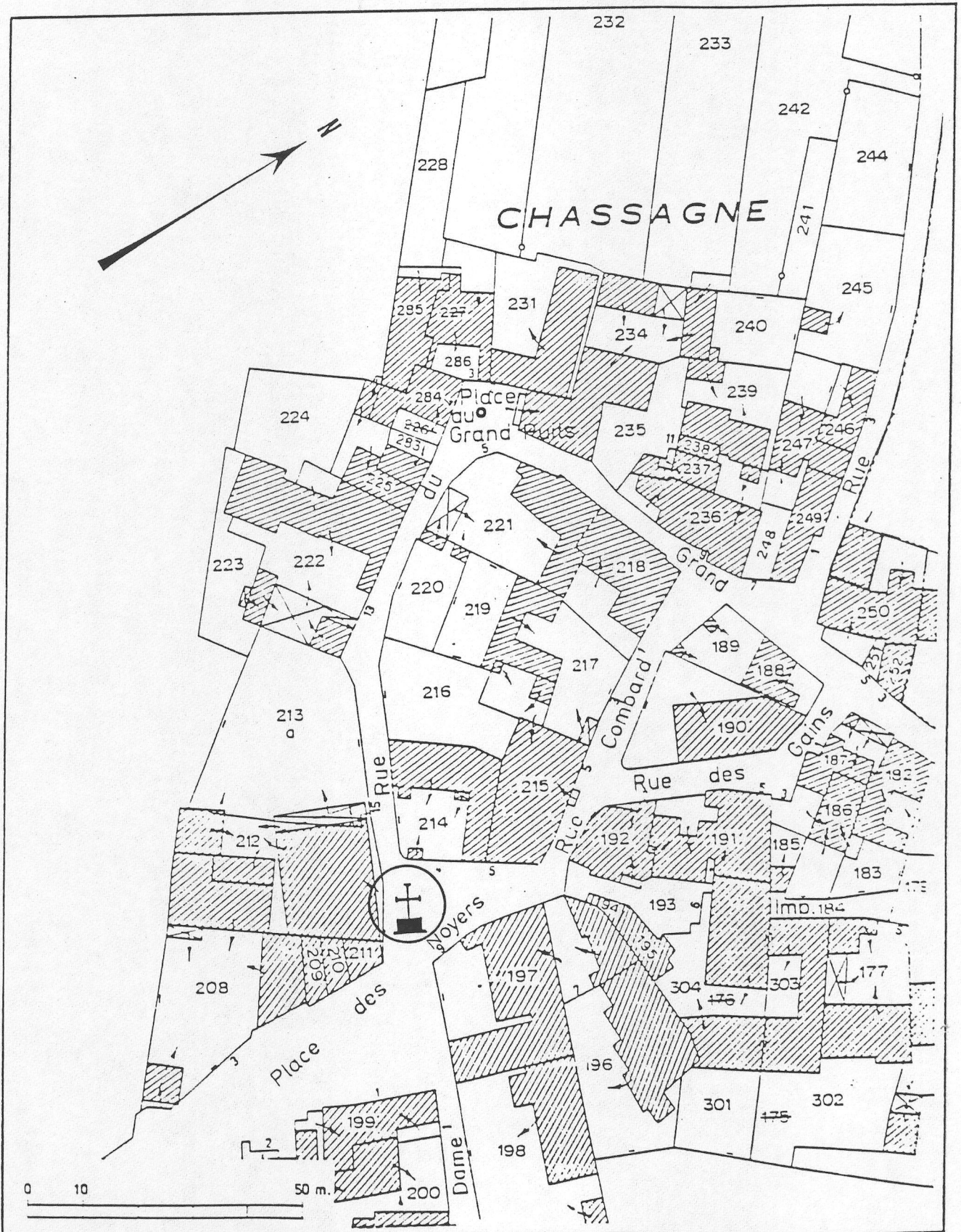
Structure :

- piédestal cubique, maçonné.
- fût de section circulaire, à base et chapiteau de plan carré.
- croix de section carrée

Inscription : date 1803 gravée sur la base du fût, face antérieure.Altérations : piédestal et croix modernesDatation : 1803 (fût) (cf. supra).

Pl. I - Localisation.

Extrait du plan cadastral au 1:1000e, section AB de 1985.



21. CHASSAGNE-MONTRACHET

CROIX  
· Village, en face de la parcelle 212

79.21.1514 V2  
Cliché M. THIERRY

